

## DECLARATION CGT AU CSA MINISTERIEL DU 12 JUIN 2025

Madame la Secrétaire générale,

La CGT démarrera cette déclaration liminaire sur le scandale d'Etat des Eaux en bouteille et la mise en cause du fonctionnement du Ministère et du directeur général de l'ARS Occitanie. Nestlé a eu recours à des pratiques interdites pour désinfecter ses eaux minérales dites naturelles, régulièrement contaminées par des bactéries d'origine fécale et des pesticides. Et le Ministère, comme l'ARS, ont accompagné sciemment ces pratiques.

Nous rappelons que les agents des ARS et de ce ministère, sont des agents consciencieux qui servent l'intérêt général. Et qu'ils sont particulièrement touchés lorsqu'ils s'aperçoivent que les ministres et les directeurs passent dans leur dos pour modifier leurs avis, afin de servir des intérêts particuliers, en l'occurrence il s'est agi de garantir les profits et la marge des actionnaires d'une multinationale.

En effet, un rapport de l'ARS consacré à la qualité des eaux de forage a été modifié en décembre 2023, à la demande de Nestlé, *"afin de dissimuler la contamination de forages par des bactéries, mais aussi des herbicides et des métabolites de pesticides, parfois interdits depuis des années"*.

Selon le rapport de l'enquête parlementaire, des échanges entre le ministère de la Santé, l'Agence régionale de santé, la préfecture du Gard et le groupe Nestlé ont eu lieu pour modifier le rapport incriminant les pratiques de la multinationale.

Ces faits mettent en évidence une collusion entre les services de l'État et le groupe Nestlé pour modifier un rapport sanitaire préoccupant, sur cette affaire de fraude aux eaux minérales dévoilée en février 2025.

Nous sommes bien en face d'un scandale d'Etat qui met à mal tout le ministère et les agents qui y travaillent. Et qui intervient de surcroît dans une période où les agences sont montrées du doigt par une autre enquête parlementaire.

Au-delà des processus administratifs et procédures judiciaires qui ne manqueront pas d'être mis en œuvre, la CGT note également la communication discrète du Ministère qui demande désormais aux ARS, dans une instruction du 25 mai 2025 de lancer un grand plan de contrôle sanitaire des eaux minérales naturelles, des eaux de source, et des eaux rendues potables par traitement. Si ce plan est nécessaire, la CGT attend les réponses aux 2 questions suivantes :

- Comment pensez-vous réussir à mettre en œuvre ce plan alors que le ministère sabre les budgets et les effectifs des ARS depuis des mois (Sans jamais vouloir le reconnaître soit dit en passant) - si c'est a nouveau un plan de com', la CGT fera savoir largement que les instructions ministérielles sont de l'enfumage.

- Comment ces inspections vont-elles pouvoir avoir du crédit et être garant des intérêts des citoyens, maintenant que le ministère, pris la main dans le pot de confiture, vient de montrer qu'il intervient dans les rapports d'expertise ?

La CGT dénonce depuis longtemps l'affaiblissement et le détricotage du statut des fonctionnaires par les gouvernements successifs, et ce triste épisode nous donne encore raison aujourd'hui. C'est le statut des fonctionnaires, tel que conçu en 1946 et renforcé en 1982, qui organise une fonction publique au service de l'intérêt général, et qui s'oppose en cela à la logique du marché, qui est la recherche unidimensionnelle du profit. Or, au regard de ce qu'il s'est passé, il semble bien que certains aient oubliés ce qu'est l'intérêt général, pour favoriser cette logique de marché et de soutien des intérêts privés. La CGT qui soutien agents et lanceurs d'alerte dans cette affaire comme dans d'autres, appelle à réinterroger sérieusement les fonctionnements de certains cabinets et directions ministérielles, ainsi que certains DG d'ARS, et à former correctement tout ce petit monde à ce qu'est le statut des fonctionnaires mais aussi à le respecter et à protéger les fonctionnaires dans l'exercice de leurs attributions au service de tous.

Autre point que la CGT souhaite aborder dans ce CSAM, c'est la situation des stagiaires IASS en DDI. Les retours du terrain nous indiquent qu'aujourd'hui les stagiaires IASS en DDI n'ont pas accès aux restaurants administratifs et n'ont pas de subvention du Ministère de l'Intérieur, ce dernier considérant qu'il disposent déjà d'une indemnité suffisante. Quel grand seigneur ! Ça pourrait passer pour un sketch mais c'est une réalité : et c'est surtout inacceptable ! La CGT exige l'intervention du Ministère pour que les stagiaires en DDI disposent comme ailleurs des accès à la restauration collective, et des subventions repas. Par ailleurs, ces stagiaires ont découvert que le ministère souhaitait qu'ils soient positionnés à 80% sur des missions d'inspection et de contrôle. Sauf que ce n'est pas ce que remontent aujourd'hui les services et les ARS en termes d'ouverture de postes réservés aux sorties de concours. Il va sérieusement falloir revoir la coordination de vos circuits d'informations, et de vos services si vous ne voulez pas que tout cela ne décrédibilise un peu plus le Ministère.

Enfin, et pour terminer cette déclaration, nous attirons votre attention sur les éléments de langage aujourd'hui distillés par vos services et les mutuelles dans le cadre de la campagne d'information sur la protection sociale complémentaire qui est en cours. Nombre de remontées (très remontées justement) nous laissent entendre une petite musique perfide ou les augmentations tarifaires seraient conséquentes pour les agents qui vont devoir souscrire au contrat de groupe et que cela serait du fait des négociations avec les organisations syndicales..... il va falloir revoir sérieusement là aussi les éléments de langage, en rappelant que c'est le gouvernement qui a imposé ce contrat de groupe et défini le cahier des charges. Nous n'avons fait que nous inscrire dans un cadre largement bordé par les décisions politique et sur lequel, vous avez refusé de mettre une participation employeur à la hauteur que nous avons très tôt dénoncé comme insuffisante.

A ce titre, toutes nos demandes d'amélioration se sont heurtées à des refus de votre part au motif que Bercy les refuseraient ! Alors assumez vos responsabilités ! Nous vous demandons d'assurer une communication sincère et cohérente aux agents, avec les éléments les plus précis possibles pour éviter que cette situation ne dérive complètement.